

La supervision se déploie dans la relation entre un professionnel de l'accompagnement et un superviseur qui est une personne ressource et qualifiée.

La supervision se conçoit dans la durée et s'inscrit comme dispositif privilégié de professionnalisation des coachs. Efficience et style professionnel des supervisés sont les objets prioritaires du travail de supervision. Dans l'interaction, se travaillent les questionnements éthiques, la posture, les affects, son style de professionnel...

La supervision a une action régulatrice sur la pratique des coachs. Elle fait évoluer le pouvoir d'agir des professionnels de l'accompagnement en conformité avec le code de déontologie des organisations professionnelles et en pertinence avec les valeurs personnelles et professionnelles en réflexion.

La supervision contribue à se ressourcer par le développement d'un espace professionnel, d'un réseau, de relations professionnelles de confiance.

LA DEMARCHE

Les modalités de la supervision en groupe favorisent les interactions, le partage et la confrontation de différents points de vue, la compréhension des exigences du métier, des situations et de leurs visées.

Les partages de situation, de représentations et de pratiques et leurs analyses permettent aux professionnels de l'accompagnement de soulever des points de vigilance et les forces de leur pratique, de mieux comprendre et d'assumer les effets des contraintes du métier

Le travail en supervision permet de favoriser et d'accroître la capacité réflexive des coachs consultants, d'élargir, d'affiner et de consolider les capacités d'actions des coachs consultants, d'ouvrir le champ des possibles. Chacun se familiarise avec son système de valeur et son intelligence émotionnelle en situation de travail, développe son identité et son style de professionnel de l'accompagnement.

EFFETS VISES

- Se donner des repères pour agir en situation d'accompagnement
- Étoffer son identité et son style professionnel
- Comprendre ce qui se joue de soi dans son métier, appréhender sa vulnérabilité, son engagement, assumer ses choix
- Se référer à la déontologie et se préparer au questionnement éthique
- Rassurer et assurer ses pratiques tout en élargissant ses champs théoriques.
- Vivre l'approche inspirée par la Joie au Travail (Art Expertise), soutenir l'incertitude et concilier développement individuel et professionnel

LE SUPERVISEUR

La supervision est assurée par Jacques Pommerolle. Consultant depuis plus de 20 ans et Coach professionnel depuis 2003, il partage aujourd'hui son temps entre le mentoring, le codéveloppement, la formation et la supervision de coachs. Son approche, enrichie de savoirs théoriques, méthodologiques et expérientiels, encourage les participants à se construire comme professionnel de l'accompagnement en développant leur capacité réflexive, autonomie et responsabilité, leur système de valeurs, le respect d'eux même et des personnes qu'ils accompagnent...

DURÉE et ORGANISATION

5 journées réparties sur 10 mois, soient 35 heures

Le groupe est à renouvellement progressif.

TARIFS pour 5 séances :

300 € la séance - 1.500 € nets pour 5 séances suivant

Rythme des séances tous les 2 mois suivant calendrier annuel